Comprendre et appliquer la réforme de la formation professionnelle

Cours Pratique de 1 jour - 7h
Réf : FIP - Prix 2024 : 1 340€ HT

Ce stage vous propose une démarche pour affiner votre politique formation. Il vous permettra de maîtriser toutes les clés des dernières réformes de la formation professionnelle afin d'assurer la cohérence entre les orientations stratégiques de l'entreprise et les actions de formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Maîtriser les clés des dernières réformes de la formation professionnelle

Affiner la politique RH et orienter les actions de formation

Cartographier les outils RH existants

Connaître les nouveaux dispositifs d'accès à la formation professionnelle

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 01/2023

1) Connaître les grandes lignes des différentes réformes de la "FP"

- Appréhender les enjeux de la formation professionnelle (FP).
- Identifier les principes et les mesures phares des dernières réformes.
- Appliquer les nouvelles directives de la dernière réforme "loi Avenir".
- Maîtriser le rôle des opérateurs de compétences.
- Déchiffrer l'impact des Observatoires des métiers.

Travaux pratiques : Quiz sur les leviers de la formation professionnelle avec débriefing collectif.

2) Cartographier les outils existants

- Promouvoir la Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE) et identifier ses atouts.
- Distinguer les objectifs d'un bilan de compétences et expliciter le dispositif auprès des salariés.
- Comprendre l'utilité du conseil en évolution professionnelle.
- Organiser l'entretien professionnel : les différentes étapes, l'implication des managers.

Travaux pratiques : Échanges collectifs sur les outils utilisés. Préparer et comprendre la mise en œuvre de l'entretien professionnel.

3) Gérer les principaux dispositifs de formation

- Identifier le rôle du CPF et comprendre sa mise en œuvre.
- Concevoir les différents contrats d'alternance et le Pro A.
- Comprendre le principe du CPF de transition et son mode de fonctionnement.
- Elaborer des dossiers de « Préparation Opérationnelle à l'Emploi » (POEC et POEI).

Travaux pratiques : Articuler les actions de formations du plan de développement de compétences avec différents dispositifs et maitriser les différents financements.

4) Piloter le plan de de développement des compétences

- Définir la politique de gestion des ressources humaines en respectant les obligations de formation.

PARTICIPANTS

Responsables formation et RRH, managers et chefs de projets formation, chefs d'entreprise, de TPE et PME.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques…
Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

• Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
• À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
• Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Recueillir et centraliser les besoins en formation.
- Elaborer le plan de développement des compétences.
- Etablir un cahier des charges pertinent.
- Optimiser les actions de formations et rechercher différents financements.
- Organiser et suivre les différentes actions de formation.

Travaux pratiques : Analyser le retour sur investissement des actions de formation en mettant en place différentes évaluations.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE
2024 : 10 juin, 09 sept., 09 déc.

PARIS
2024 : 02 sept., 02 déc.